

Fortes chaleurs

La Ville prête à parer à toute alerte

Il fait chaud, très chaud ces derniers jours à Villeneuve-sur-Lot. Ce printemps vient même de terminer sur la 3^e marche du podium des printemps les plus chauds et secs en France selon Météo France. L'épisode de fortes chaleurs est prévu pour quelques jours encore et la Ville se tient prête à un éventuel déclenchement de l'alerte préfectorale du plan canicule.

La municipalité tient à rappeler l'existence de plusieurs dispositifs mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale :

- **le registre confidentiel canicule / Covid / grands froids, destiné à venir en aide aux personnes les plus vulnérables.** Il recense tout au long de l'année les personnes âgées, isolées, ou en situation de handicap au domicile et permet de maintenir un contact lors d'épisodes climatiques inhabituels. Des appels téléphoniques permettent des échanges réguliers pour rappeler les conduites à tenir, s'assurer de l'état de santé de la personne et, le cas échéant, prévoir une visite à domicile.

L'inscription peut être réalisée à tout moment par la personne elle-même, un membre de sa famille ou un voisin. Seule condition pour bénéficier de ce service : être domicilié sur la commune de Villeneuve-sur-Lot. Elle se fait directement auprès du CCAS (05 53 41 53 47) ou via le site internet de la Ville (www.ville-villeneuve-sur-lot.fr, rubrique Seniors). À réception de la demande, un agent du CCAS établira un premier contact avec la personne.

Ce service est totalement gratuit.

- Le CCAS dispose également de lieux climatisés, ouverts à ces publics fragiles : la **Table du CCAS** et la **Maison des Aînés**, deux structures adaptées qui permettent à la fois de rompre la solitude et de partager un repas équilibré dans des espaces frais.

Renseignement : CCAS 05 53 41 53 47

Rappel des consignes à suivre en cas de fortes chaleurs :

- Porter des vêtements légers
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes et ne pas rester en plein soleil
- Rester au frais le plus longtemps possible, en maintenant son habitation à l'abri de la chaleur, ou en restant dans un endroit climatisé
- Boire au minimum 1,5 litre d'eau par jour et se nourrir normalement